Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 508

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
No 508 19 juillet 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Yvette Jaggi

508

Domaine public

La faute des travailleurs

Si vous vous posez encore des questions sur les responsabilités face à la "crise", les Associations patronales suisses ont des réponses toutes prêtes. En substance, le mal vient — pouvait-on raisonnablement en douter? — des travailleurs eux-mêmes.
Lisez, pour mieux comprendre le phénomène, le dernier rapport de l'Union centrale desdites "associations patronales"! En attendant, pour l'été, cette citation édifiante:
"(...) Ainsi que les offices du travail le constatent, une minorité assez considérable de chômeurs ne peut être placée que difficilement, parce que leur formation professionnelle, leur caractère, leur rendement ne correspond pas aux emplois offerts. Il faudrait éviter que, à l'instar d'autres pays, un chômage permanent de personnes difficiles à placer ou de personnes depuis longtemps en chômage ne s'instaure en Suisse. Ce n'était par chance, que rarement le cas jusqu'ici. Des travaux publics de crise ne sont pas à la longue une solution. Pour autant qu'il n'y ait pas d'obstacles objectifs, une forte motivation au travail *(ce n'est pas nous qui soulignons, Réd.) et l'amélioration des possiblités d'intégration sont nécessaires. Cela implique que les prestations de l'assurance-chômage qui aujourd'hui déjà menacent d'être pour certains chômeurs un oreiller de paresse, ne soient pas encore étendues de manière schématique et que la définition du "travail convenable" de l'assurance-chômage soit appliquée strictement dans tous les cantons".*
Et la conclusion pratique, on vous la donne en mille: "Une mobilité accrue tant professionnelle qu'en matière de revenus et de domicile, doit être exigée avant tout des jeunes travailleurs. Le choix de la profession ne peut plus — comme c'était le cas en période de haute conjoncture — se faire selon des rêves".
La contribution du patronat à cet effort de "redressement national" par la motivation individuelle? A vrai dire, le rapport en question est beaucoup moins disert à ce chapitre.... On ressert les mêmes mots, polis par l'usage et les discours de cantines: "(...) Vu le niveau élevé de l'emploi dans notre économie, le manque de personnel qualifié, de même que de travailleurs auxiliaires, des mesures globales de politique conjoncturelle par l'Etat, comme certains milieux de gauche et des syndicats le préconisent, ne s'imposent pas. Les mesures les plus efficaces restent la sauvegarde de la capacité de concurrence et d'investissement en évitant de trop charger les entreprises par des exigences salariales et les charges publiques, de même que le maintien de la paix du travail dans notre pays". Ben voyons!

Les indemnités de Migros

Quand la Migros doit "se séparer" d'un collaborateur en vue soupçonné de déviance par rapport à l'orthodoxie duttweilerienne, elle lui verse une importante indemnité de licenciement, et le fait savoir à grand bruit.
Tout le monde sait que Roger Schawinski a reçu Fr. 180.000.— pour quitter la "Tat" (et réfléchir dans les îles au projet d'un nouveau journal, attendu pour l'hiver prochain). Et voilà que Hans A. Pestalozzi, directeur de l'Institut Gottlieb Duttweiler (GDI) jusqu'au 30 septembre, reçoit "en reconnaissance de ses mérites... une aide financière pour qu'il puisse se créer une nouvelle situation, conforme à ses espoirs et ses opinions" (Pierre Arnold, "Construire" 11.7.1979).
Et si, mettant ses propos en pratique, Pestalozzi utilisait cette "prime de départ" à l'idée de réintroduire la démocratie à tous les niveaux de la "communauté" Migros? L'année prochaine, la Migros pourrait bien connaître des élections non tacites, et voir certaines positions contestées.